



Début de la réunion : 09 heures 00.

Avant de commencer la réunion, M. VASSALLO demande des explications sur le fait que Thierry ALBERTIN et E. BARTZ viennent à VILLENEUVE LOUBET pour la formation AR et JA1.

1 Thierry explique que c'est la Fédération qui impose une formation continue pour tous les formateurs.

C'est le premier conseil depuis la dernière Assemblée générale. La saison a bien redémarré.

✚ Point du président : Thierry ALBERTIN

- L'Assemblée générale fédérale aura lieu le 10 décembre prochain. Les délégués seront Thierry ALBERTIN, Isabelle WEGEL et Antoine PIETRI (ou Arnaud GEBLEUX).
- Eric MASSON fait un point sur les licences. Celles-ci sont en nette progression depuis la période COVID. On devrait dépasser les 7000 licenciés en fin de saison. Thierry précise que les départements ne doivent pas diffuser des tarifs « licences » différents de ceux diffusés par la ligue, et qu'il faut ajouter une ligne concernant la part supplémentaire que les comités facturent.
- Ping en extérieur : une enveloppe a été allouée par l'ANS. Après l'étude de devis, c'est le prestataire MyCoach qui a été retenu pour animer l'application mobile. L'action qui devait se dérouler sur les territoires carencés (ZRR ou QPV) uniquement, pourra être mise en place partout. Il faudra trouver des clubs qui auront l'accord de la mairie pour installer au moins 4 tables, et si possible 10. Nous aurons plus d'information mi-novembre lors de la visite de Stéphane LELONG, directeur du pôle développement, à la Fédération.
- Championnat de France à ANTIBES : la ligue participera, avec la prise en charge de la partie arbitrage. Les membres du conseil de ligue, ainsi que les jeunes du pôle et du groupe détection seront invités. Le club d'Antibes demande une aide supplémentaire. Une réunion des membres du bureau avec la commission financière sera programmée pour faire valider la proposition en conseil de ligue. La proposition du club d'Antibes d'acheter 5000 places (pour un objectif de remplir la salle) ne plait pas à Thierry. Pour lui, le fait d'offrir des places ne garantit pas que les personnes se déplacent. Il rappelle qu'une enveloppe de 10000 € est garantie pour les organisations nationales.
- Championnat du monde Vétérans : ils n'ont pas eu lieu la saison dernière, faute de COVID. Le club de Nice avait postulé une année, mais n'avait pas été retenu. La FFTT a demandé qu'ils soient organisés en France. Michel VICENS s'est alors rapproché de notre président pour savoir si la ligue Provence Alpes Côte d'Azur serait intéressée. Le président de la ligue Aquitaine, qui devait les organiser, s'est proposé de venir pour présenter le dossier. Thierry a donné un accord de principe, mais demande qu'un groupe de travail se mette en place.

#### Présents :

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- M. DORDOR
- M. FELICI
- A. GEBLEUX
- D. GERONIMI
- N. IONNIKOFF
- JM. LAUGA
- G. LIEVREMONT
- G. LONGETTI
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- S. SELLIEZ
- S. TRENS
- I. WEGEL
- F. VAGNER
- M. VASSALLO

#### Excusés :

- R. DEWARLINCOURT
- G. FARCE
- JL GUILLOTEAU
- E. PEREYROL
- A. PIETRI

#### Absents :

#### Invités :

- C. GEBLEUX
- E. MASSON

✎ Les membres du conseil de ligue ont voté l'accord à l'unanimité.



✚ Point du directeur : Eric MASSON

- 2
- Depuis septembre, visite dans les comités pour mettre à jour les conventions. Dans les Alpes Maritimes et le Vaucluse : rencontre avec les membres du comité directeur et des clubs lors de la réunion de rentrée. Dans les Bouches du Rhône, rencontre avec les clubs lors de l'AG. Rencontre avec le président et le CTD. Dans les Alpes du Sud, réunion téléphonique avec Xavier CHAMBON et Sabine TRENS. Dans le var, visio-conférence avec les présidents de la Ligue et du Comité.
  - ANS : une enveloppe des 35500 € a été débloquée en faveur des comités et clubs. 4 clubs dans le CDO6 ont été aidés, 6 dans le CD13, 2 dans le CD83 et 5 dans le CD84 ; l'objectif pour 2023 et que l'ensemble des dossiers clubs soient de bonne qualité.
  - Service civique : la FFTT a conventionné pour 25 postes possibles. Pour la ligue, deux fiches de postes ont été créées. Avant l'envoi de l'information aux clubs, il était important de les présenter aux membres du conseil de ligue. Les jeunes doivent être âgés de 18 à 25 ans. La première fiche de poste concerne une mission pour sensibiliser les publics à la pratique et aux événements de tennis de table. La deuxième fiche de poste concerne une mission sur le développement durable et la promotion de l'éco responsabilité dans le tennis de table. Un envoi sera fait aux clubs et aux jeunes licenciés. Il est rappelé qu'un jeune ne peut signer que pour un seul service civique.
  - Stage octobre : la convocation a été envoyée aux clubs avant l'envoi aux parents, comme demandé par un club des alpes maritimes. Il s'est avéré qu'il y a eu que 45 % de réponse, avant d'arriver à 95 % après l'envoi aux familles.
  - Le challenge des licenciés ne va pas changer cette année, mais il va falloir le faire évoluer

✚ Stade vers l'emploi : le 17 novembre 2022 à ISTRES

L'expérience existe dans plusieurs disciplines. Dans le tennis de table, le CD13 a été retenu pour organiser une journée. Stéphane LELONG, responsable du pôle développement de la Fédération, sera présent du 16 au 18 novembre. Cette action rassemble à travers d'ateliers, des demandeurs d'emploi, des recruteurs, sans savoir qui est qui. La journée se composera d'ateliers, avec repas le midi et entretien l'après-midi.

✚ Courrier envoyé aux clubs concernant le juge arbitrage.

Jean Luc GUILLOTEAU et Nikita IONNIKOFF rappellent que de nombreux clubs n'ont pas compris le questionnaire d'inscription au championnat par équipes, car un JA différent doit être désigné par division engagée. Or certains clubs mettent le même nom au niveau national et régional, ou un JA non licencié, ou une JA extérieur. Des amendes de 100 € sont prévues en cas de non-respect.

De plus, le JA devra faire une prestation sur la phase afin de respecter les règlements financiers et sportifs.



### ✚ Organisation de la facturation

Avant la situation difficile cause COVID, une augmentation de 10 % était appliquée si un club ne réglait pas les factures dans les temps.

A partir de cette saison, remise en place des courriers « sans paiement sous 30 jours, 10 % supplémentaires seront appliqués ». En cas de difficulté, la mise en place de paiement échelonné est toujours possible si une demande est faite auprès du président. A la fin de la saison, un club en difficulté a bénéficié de la mise en place d'un échéancier avec paiement étalé.

### ✚ Conseil des PRUD'HOMMES :

Le passage a eu lieu en septembre. Thierry n'a pas pu assister, mais la ligue était représentée par l'avocate. La délibération aura lieu le 19 décembre prochain.

### ✚ Point sur les finances : Olivier PERRET

Les finances sont saines. Quelques petites sommes sont encore dues. Il faut que les clubs se mettent en règle.

Le bilan 2022 portera sur une année civile classique. Il faudra voir pour le diviser à mi-saison en 2023, afin de pouvoir sortir un bilan en année sportive.

### ✚ Demande du Conseil Régional

Le Conseil Régional ne veut plus voir apparaître l'acronyme PACA sur les logos, courriers, publicité et autres. Il ne veut voir que « Provence Alpes Côte d'Azur » ou « Région Sud ». Notre logo et notre intitulé ne posent pas de problème, puisque la ligue est enregistrée à la sous-préfecture sous le nom : Provence Alpes Côte d'Azur. Il faut cependant modifier les adresses mails et l'intitulé du site internet.

Pour le dossier de demande de subvention, il a été demandé un responsable pour :

- La prévention des violences
- La prévention de la radicalisation

Il faut donc désigner des responsables.

Isabelle WEGEL se propose pour la prévention des violences et Fabienne VAGNER pour la prévention de la radicalisation.

✎ Les membres du conseil de ligue ont voté oui à l'unanimité.

### ✚ Point sur le critérium et le cahier des charges des organisations

- L'organisation du premier tour de critérium s'est déroulée à MIRAMAS dans des conditions inacceptables. Une décision de reporter ou annuler a été envisagée, mais la compétition a eu lieu, après avoir déplacé l'ensemble des tables par les joueurs et accompagnateurs dans une autre salle du complexe sportif (retard occasionné de plus d'une heure).
- A l'avenir, un plan de salle sera donc demandé aux clubs organisateurs.
- Le responsable de la commission sportive intervient sur le fait de penser à MIRAMAS pour le tour 2. Après réflexion, un appel à candidature sera lancé pour essayer de trouver un lieu en remplacement du club de MIRAMAS



✎ Les membres du conseil de ligue ont voté oui à l'unanimité pour l'appel à candidature de : - 1 jour sur une salle ou 1 jour sur deux salles proches, ou 2 jours sur 2 salles. Rappel qu'il est demandé 32 tables sur le cahier des charges.

✚ Point sur les formations

4

➤ Arbitrage : Eric BARTZ

Le colloque a eu un franc succès avec 45 JA présents.

Sur le tour de Critérium, niveau N2, passage de l'AR : 8 stagiaires sur 10 ont été reçus. Jean Luc GUILLOTEAU a validé sa formation de formateur AR

Sur les formations AR en distanciel, 9 stagiaires ont été reçus sur 10.

4 JA1 ont eu une formation en distanciel.

Des formations sont prévues à VILLENEUVE LOUBET et ENTRAIGUES

En novembre : formations de JA1 en distanciel, préparation de AN et AR pour les championnats de France Seniors à ANTIBES.

En décembre : formation continue JA2 à FOS SUR MER, sélection de préparation AN et AR

Proposition de prise en charge par la ligue de formations fédérales :

- Jean Philippe HAAR : formation de formateur AR et JA1
- Stéphane MAYEUX et François LEVY : formation AN
- Eric BARTZ : formation JAN

✎ Les membres du conseil de ligue ont voté oui à l'unanimité, mais la validation définitive pour les inscriptions seront prises en décembre pour les deux candidats AN.

➤ Dirigeants : Isabelle WEGEL

L'E mallette qui regroupe les informations pour les dirigeants est disponible sur le site de la FFTT

Des formations à distance seront proposées lors de la prochaine réunion du conseil fédéral

➤ Technique : Eric MASSON

Mise en place de l'Initiateur de Club dans chaque département (une seule formation régionale les années précédentes). A part dans le 83, des dates ont été trouvées dans chaque département. Un calendrier de l'ensemble des formations a été diffusé aux clubs.

Formation Ping Santé et Ping Parkinson prévue à FOS du 12 au 15 décembre.

✚ Commission sportive : Jean Marie LAUGA

- Championnat par équipes : la décision fédérale d'intégrer la CORSE n'a pas été communiquée à notre ligue. Le club de BASTIA a préféré évoluer en R3 plutôt que R2. Un club s'est donc retrouvé à évoluer en départementale. Comme une équipe s'est désistée, il a pu être repêché. Une équipe CORSE est motivée pour intégrer notre R3 en seconde phase.
- Il est proposé d'augmenter le remboursement de 50% dans la limite de 500 € au lieu de 400 €.

✎ Les membres du conseil de ligue ont voté oui à l'unanimité.



- Demande du président de la Ligue CORSE de recevoir les informations concernant le championnat régional.

#### ✚ Point ETR (Equipe Technique Régionale) : Eric MASSON

5

- Réunion réduite avec des techniciens a eu lieu en visio-conférence.
- Présentation de la structure pôle Espoirs : Anthony GEMINIANI qui intervenait sur le pôle a été remplacé par 3 cadres (Guilain ROUGON, Théo FENOCCHIO et Mathieu CARPENA).
- Présentation de la structure et des stagiaires.
- Mise en liste ministérielle : réunion avec la FFTT a eu lieu, les nouveaux critères ont été communiqués (conditions de classement réhaussé notamment. Depuis la saison passée, le nombre de listés a été considérablement réduit pour répondre à la demande de l'ANS. Pour prétendre entrer au pôle, il va falloir être listé dans les années à venir.
- Présentation du groupe régional détection, à la suite du Grand Prix Jeunes.
- Bilan du stage de reprise à BOULOURIS, présentation du stage d'octobre toutes catégories à ISTRES.
- Bilan du tour 1 du critérium fédéral.
- Sélection pour les Internationaux du Grand Est.
- Sélection en WTT : Eric MASSON accompagnera Sandro CAVAILLE aux World Tour en Hongrie et en Slovaquie.
- Inter comités : une révision de la formule est à l'étude avec AURA, des propositions de modification ont été proposées par la Ligue AURA. Chacun de nos départements est consulté, une réunion entre les deux Ligues sera programmée mi-novembre.
- Point sur le développement de l'activité.

#### ✚ Site internet

- Les membres du conseil de Ligue ont déjà validé le devis d'un prestataire extérieur pour construire un nouveau site internet. Le montant était élevé. François SAVELLI, aujourd'hui à la retraite, a fait une proposition de refonte du site, à un coût beaucoup moins élevé. Thierry propose donc François comme le nouveau prestataire.

 Les membres du conseil de ligue ont voté oui à l'unanimité.

*Fin de la réunion à 12 heures 40.*